

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT



Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Gérin-Lajoie, tenue le mardi 17 mai 2022 à la cafétéria, à 19h00 heures.

Membres	Présences
Madame Geneviève Allard, parent	☒
Madame Jessica Lamoureux, parent	☒
Madame Mélina Ouimet-Blais, parent substitut	☐
Madame Brigitte Bisaillon, parent	☒
Madame Cynthia Lamontagne, parent	☒
Madame Esther Salomon, parent	☒
Madame Alex Brind'Amour, enseignante	☒
Madame Suzie Lamoureux, enseignante	☒
Madame Shirley Fontaine, enseignante	☒
Madame Annie Comtois, psychoéducatrice	☒
Madame Nancy Laroche, responsable du service de garde	☐
Madame Valérie Gagné, directrice	☒
Madame Jessica Boisvert, directrice adjointe	☒

1. Mot de bienvenue et présences

a. Accueil des membres

Mme Lamontagne souhaite la bienvenue aux membres du Conseil.

b. Ouverture de la séance

Ouverture de la séance à 19h00.

2. Vérification de la procédure de convocation et du quorum

Nous avons le quorum.

3. Questions du public

Il n'y a pas de question du public.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

(CÉGL.21-22.25)

Il est proposé par Mme Alex Brind'Amour appuyée par Mme Annie Comtois, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. **Approbation du procès-verbal de la réunion du 19 avril 2022 et suivis**

Il y a une erreur à corriger dans le procès-verbal. Mme Mélinas-Blais n'était pas présente au dernier C.É. contrairement à ce qu'il y est indiqué.

(CÉGL.21-22.26)

Il est proposé par Mme Suzie Lamoureux, appuyée par Mme Jessica Lamoureux, d'approuver le procès-verbal tel que présenté.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

6. **Budgets 2022-2023**

- Budget initial de l'école

Mme Gagné présente aux membres le budget initial de l'école. Le budget est plus élevé parce que nous avons reçu certaines allocations. Les coûts d'achat de cahiers ont surpris la direction. Nos dépenses de surplus sont des dépenses liées à la COVID.

Mme Lamontagne pose ensuite questions à poser proposées aux Conseils d'établissement sur le site du gouvernement du Québec.

Mme Gagné explique que nous répondons aux besoins de l'école et aux orientations.

(CÉGL.21-22.27)

Il est proposé par Mme Geneviève Allard appuyée par Mme Brigitte Bisailon, d'adopter le budget initial de l'école tel que proposé.

- Budget initial du service de garde

Mme Jessica Boisvert présente ensuite le budget initial du service de garde. Il y a eu une grande diminution des élèves inscrits au service de garde. Le budget a été ajusté en conséquence.

(CÉGL.21-22.28)

Il est proposé par Mme Suzie Lamoureux appuyée par Mme Alex Brind'Amour, d'adopter le budget du service de garde tel que proposé.

- Budget de la surveillance du dîner

Mme Boisvert présente le budget de surveillance du dîner. À noter qu'il y avait une petite erreur à l'ordre du jour où il y était inscrit budget du Conseil d'établissement.

L'augmentation à 2,10\$ était nécessaire. Un nombre de 365 élèves sont inscrits à la surveillance du dîner.

(CÉGL.21-22.29)

Il est proposé par Mme Annie Comtois appuyée par Mme Jessica Lamoureux, d'adopter le budget du conseil d'établissement tel que proposé.

7. Listes des cahiers d'exercices et fournitures scolaires 2022-2023

Mme Boisvert explique que ce matin ils ont fait quelques modifications. C'est considérablement l'agenda qui a eu une forte augmentation de prix.

Un parent pose la question à savoir s'il est pertinent encore d'avoir un agenda puisqu'il y a la plateforme Teams aujourd'hui qui est très complète. Mme Gagné explique que la Direction entend notre préoccupation, qu'il y aura une réflexion à avoir. La discussion devra avoir lieu avec les professeurs. En effet, le professeur a tout de même une discrétion sur sa planification, son choix d'outils de travail et sur sa façon de fonctionner. Il faut tenir compte de leur convention collective.

Une enseignante souligne que pour un enfant du primaire c'est jeune pour devoir consulter un ordinateur pour connaître ses devoirs.

Nous sommes autour de 87\$, bien que quelques dollars au-dessus. C'est essentiel ce qui est sur les listes.

Un parent mentionne qu'il y a des listes qui n'ont pas de bouteilles réutilisables. Mme Gagné fera le suivi avec Mme la secrétaire pour l'ajouter.

(CÉGL.21-22.30)

Il est proposé par Mme Bisillon, appuyée par Mme Allard, d'approuver les listes des cahiers d'exercices et fournitures scolaires 2022-2023 tel que présenté.

8. Sorties et activités éducatives 2021-2022

Il y a une sortie éducative le 22 juin pour les 4^e années au centre des sciences. C'est une sortie culturelle, tous les frais sont couverts.

(CÉGL.21-22.31)

Il est proposé par Mme Brind'Amour, appuyée par Mme Jessica Lamoureux, d'approuver les sorties et activités éducatives tel que présenté.

9. Assemblée générale de parents

Mme Gagné explique qu'il faudra consulter les enseignants avant de déterminer si ce sera en virtuel ou en présentiel les rencontres de parents. Les membres du C.É. sont d'accord à tenir l'Assemblée générale indépendamment de ce que les enseignants décideront.

La date du 13 septembre pour l'Assemblée générale est retenue en présentiel.

10. Autres sujets

10.1 Correspondance du président

Aucune correspondance de la présidente.

10.2 Comité de parents (information du délégué)

Aucune nouvelle à ce sujet.

10.3 Mot de la directrice

11. Bilan de la rencontre

Mme Gagné nous encourage à aller l'exposition à la bibliothèque municipale. Le projet culturel était vraiment magnifique. Mme la directrice remercie le personnel qui s'est impliqué dans ce projet. C'est un grand succès.

Aussi, nous sommes dans le mois de l'activité physique. Les enfants bougent à l'école. Il y a eu les récréations allongées, la Zumba. Il y a aussi les collations santé.

Le retrait du masque a également fait beaucoup de bien de voir des sourires, le visage complet des enfants. Mme la directrice félicite le personnel pour leur compréhension.

C'était la semaine du service de garde et c'était très vivant.

Pour la prochaine rencontre, nous aurons un souper tous ensemble. Le conseil commencera à 18h00 le 14 juin. Tous les membres sont à l'aise à ce que la réunion et le souper se tiennent dans le salon du personnel.

12. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h27.